

Rapport d'activité 2024



SYNDICAT
ÉNERGIES
VIENNE

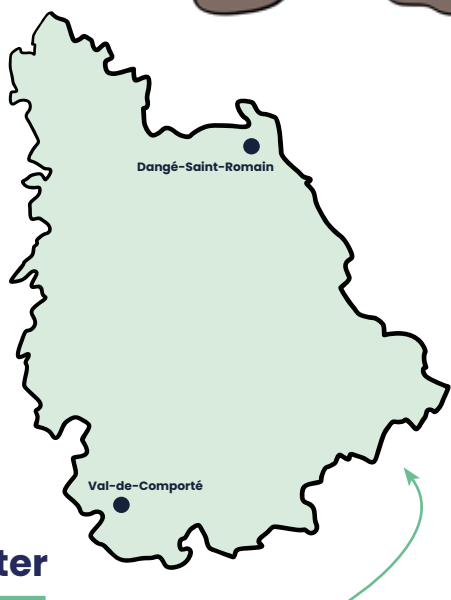


Destination

neutralité carbone

Le Syndicat ENERGIES VIENNE

Une équipe renforcée,
des programmes
qui se musclent...
en route vers
la Destination
neutralité
carbone !



À noter

Au 1^{er} janvier 2024, les communes de Saint-Macoux et Saint-Saviol ont fusionné pour devenir la commune nouvelle de **Val-de-Comporté**.

Au 1^{er} janvier 2025, la commune de **Dangé-Saint-Romain** adhère au Syndicat ENERGIES VIENNE. L'ensemble des collectivités adhérentes s'est prononcé en faveur de cette adhésion.

Les programmes



La rénovation
énergétique
des bâtiments



La modernisation
de l'éclairage
public



Le développement
de la mobilité
électrique

Les leviers d'action



Le groupement
d'achat



L'accompagnement aux
réseaux de chaleur

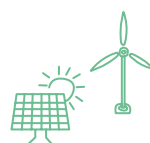
Les investissements



Les réseaux
d'électricité



Le verdissement
des réseaux
de gaz



Le développement
des énergies
renouvelables

Les engagements



La représentativité dans les
instances régionales et nationales



252

communes adhérentes

2

conseillers municipaux désignés
représentants CTE par commune

117

délégués au Comité syndical

19

membres au Bureau

ÉDITO

Par Jacques DESCHAMPS

Les collectivités locales jouent un rôle essentiel dans l'adaptation au changement climatique, en lien avec leurs partenaires, pour trouver des solutions aux problématiques suivantes :

- la recherche d'indépendance énergétique
- l'atteinte des objectifs de la neutralité carbone
- l'impact des consommations d'énergie sur le budget de la commune
- les conséquences du changement climatique sur la vie locale et les adaptations à envisager
- la nécessaire implication des habitants et des acteurs économiques

En 2024, le Syndicat ENERGIES VIENNE a souhaité impulser une dynamique positive pour embrasser tous ces sujets à vos côtés. Du pragmatisme, de la co-construction, de l'analyse des performances ont permis de renforcer et de développer la politique d'accompagnement. Vos contributions sont source d'inspiration, aussi bien pour adapter nos politiques que pour stimuler l'envie de vos pairs de s'engager dans des projets modestes ou ambitieux. Sachez que le Syndicat ENERGIES VIENNE sera votre partenaire pour vous accompagner dans votre voyage et continuera d'allouer ses ressources à la mise en œuvre de programmes favorisant l'atteinte de la destination Neutralité Carbone en 2050, dans son champ de compétences. Votre engagement dans cette démarche nous motive et nous invite à la performance.

SOMMAIRE

04

IMPULSER UNE DYNAMIQUE POSITIVE

07

RENFORCER ET DÉVELOPPER NOTRE ACTION

10

INSPIRER ET S'INSPIRER

11

ASSEOIR LE MODÈLE

12

ANALYSER LA PERFORMANCE

14

ALLOUER LES RESSOURCES

15

ÊTRE À VOTRE SERVICE



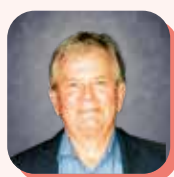
**Jacques
DESCHAMPS**
Président



**Gilles
MORISSEAU**
Premier Vice-Président



**Sonia
TEXEREAU**
Vice-Présidente



**Jean-Pierre
LARDEAU**
Vice-Président



**Marie-Renée
DESROSES**
Vice-Présidente

IMPULSER UNE DYNAMIQUE POSITIVE

Avec la dynamique Destination neutralité carbone, le Syndicat ENERGIES VIENNE souhaite favoriser le partage d'expériences entre collectivités sur leurs réalisations, la mise à disposition d'informations et d'outils utiles aux communes, le développement des programmes d'aides techniques et financières pertinents, adaptés aux besoins et la mobilisation de tous sur les différentes actions possibles.

Le principe central Rester en mouvement sur les questions de sobriété et d'efficacité énergétiques, de développement des énergies renouvelables, de mobilité durable, d'attractivité du territoire et de préservation de la biodiversité et de l'eau. Les enjeux sont importants et visent à contribuer à l'atteinte, sur le territoire, des objectifs de la Stratégie nationale bas carbone.

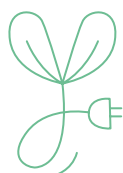


Mise en œuvre de la dynamique Destination neutralité carbone

Les Commissions territoriales d'énergie (CTE) qui se sont déroulées entre septembre et novembre ont été particulièrement productives. Le Syndicat ENERGIES VIENNE a choisi d'animer l'édition 2024 avec l'appui de Little Big Impact dont l'animation et les compétences ont été appréciées par les personnes présentes :

- 240 participants (+26% par rapport aux dernières CTE en 2022)
- 71% des communes représentées (vs 49% en 2022)

Au programme, des ateliers de co-construction autour des thématiques de la sobriété énergétique, de la mobilité décarbonée et des énergies renouvelables ont permis de réaliser de beaux partages d'expériences et d'analyser collectivement les freins et les motivations pour atteindre les objectifs de la stratégie nationale bas carbone.



ANIMATIONS



ACTIONS



TÉMOIGNAGES



RETOURS D'EXPÉRIENCES



Un rythme soutenu pour la Commission excellence environnementale



© Agence Zébrelle

Les travaux de la Commission excellence environnementale se sont intensifiés en 2024 avec des orientations renforcées pour l'atteinte de la Destination neutralité carbone.

Les programmes établis font l'objet d'un suivi pour en adapter, si nécessaire, les contours et renforcer la capacité d'action des communes. Les attentes des élus sont analysées et font l'objet de nouvelles propositions d'actions. Il faut ensuite étudier les projets réalisés par les services du Syndicat et proposer de nouvelles orientations aux élus du Comité.

En 2024, la Commission excellence environnementale a notamment émis un avis favorable aux mesures suivantes qui vont être mises en place dès 2025 :

- l'augmentation de la subvention du Syndicat ENERGIES VIENNE au passage en LED des stades de football
- l'élargissement du programme de passage en LED à tous les terrains de sport extérieurs déjà éclairés et la possible prise en compte du remplacement des mâts supportant les luminaires
- l'augmentation des plafonds des aides financières du programme rénovation énergétique des bâtiments publics
- l'étude d'un programme d'aide au remplacement des lampes intérieures des bâtiments publics par des LED



Accompagnement et implication

Une enquête, à laquelle plus de 90% des membres du Comité ont répondu, montre que les élus assidus sont globalement satisfaits des réunions du Comité (organisation, interactivité, sujets abordés...). Les délégués qui ont vu leur mandat renouvelé en 2020 se sentent plus à l'aise et sont davantage présents que ceux qui siègent au Comité pour leur 1^{er} mandat.

Les clés de la participation du plus grand nombre résident probablement dans :

- un meilleur accompagnement pédagogique et d'appropriation des enjeux en début de mandature,
- la favorisation du débat et de l'implication à tous les niveaux d'échange,
- la remise en perspective des commissions existantes et de leurs travaux afin d'en assurer une plus grande visibilité.

Ces informations vont permettre notamment de préparer les actions nécessaires pour aborder au mieux la prochaine mandature et faciliter l'appropriation des enjeux de transition écologique et du rôle du Syndicat ENERGIES VIENNE avec les élus locaux dans l'atteinte des objectifs de la stratégie nationale bas carbone.



Travaux des autres commissions

Toutes les commissions thématiques ont connu des travaux essentiels sur l'année 2024.

- **La Commission d'appel d'offres** a analysé les offres reçues au titre du groupement d'achat d'électricité et de gaz naturel.
- **La Commission consultative des services publics locaux** a dressé un état des lieux des comptes-rendus de l'exécution des contrats de concession, notamment sur les actions des fournisseurs d'énergie en matière de solidarité, menées pour lutter contre la précarité énergétique.
- **La Commission programmes subventionnés et hiérarchisation des projets d'enfouissement** a priorisé les travaux avec une augmentation significative des subventions.



© Agence Zébrelle

RENFORCER ET DÉVELOPPER NOTRE ACTION

Pour favoriser l'atteinte des objectifs de la Stratégie nationale bas carbone, le Syndicat ENERGIES VIENNE s'est engagé depuis quelques années dans la mise en œuvre de programmes ambitieux pour accompagner ses collectivités membres.

En 2024, l'ensemble des programmes a avancé significativement avec un travail d'organisation, de mise en œuvre mais aussi d'ajustement lorsque cela s'est avéré utile et pertinent. C'est grâce à l'engagement des collectivités adhérentes dans ces opérations que l'accompagnement peut évoluer pour faciliter encore davantage le passage à l'action de toutes les collectivités, quelle que soit leur taille.



© Agence Zébrelle

Rénovation énergétique des bâtiments publics Un nouveau marché !



© Agence Zébrelle

Afin de poursuivre le programme engagé, un nouveau marché regroupant toutes les prestations (audit et assistance à maîtrise d'ouvrage) a été lancé. Ce regroupement va permettre de réduire les délais d'établissement des études de faisabilité ainsi que le traitement administratif.

Par ailleurs, un nouveau service de suivi et d'évaluation des performances obtenues à la suite de la rénovation se met en place avec le déploiement de l'outil Delta conso expert.

Chiffres clés fin 2024

+ de 1 200 bâtiments audités

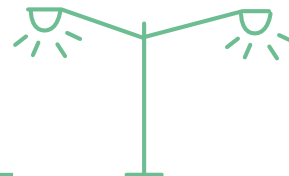
127 projets accompagnés

86 chantiers dont 45 réceptionnés

42M€ investis par les communes

Éclairage public

En 2025, place au marché global de performance !



À compter du 1^{er} janvier 2025, le Syndicat exerce la compétence « éclairage public » dans son intégralité (maintenance, exploitation, fourniture d'électricité et travaux).

Le marché global de performance éclairage public a été attribué à un groupement conjoint composé de Sorégies et d'Aterna énergie. Conclu pour une période de 8 années (2025-2032), ce marché comprend l'exploitation-maintenance des parcs d'éclairage public, la fourniture d'électricité de ces parcs et les travaux de passage en LED de 100 % des luminaires.

Un webinaire a eu lieu le 17 décembre 2024 afin que toutes les communes concernées puissent se mettre dans les starting-blocks !

Chiffres clés fin 2024

251 collectivités concernées par le programme

59 500 luminaires dont 31 500 à passer en LED

39 parcs éclairage public passeront en 100% LED en 2025



© Antoine Paillard

Passage en LED des stades de football extérieurs

Modifications du programme

Lors de sa séance du mois de mars 2024, le Comité syndical a voté favorablement pour une augmentation de la subvention. Cette disposition a été prise grâce aux propositions de la Commission excellence environnementale. Pour en bénéficier, la commune s'engage à mettre en place un plan de sobriété portant sur l'usage de cet éclairage, ainsi que du chauffage des vestiaires et lieux de convivialité associés au stade.

Chiffres clés fin 2024

38 communes engagées dans la démarche

19 stades passés en LED sur les 48 concernés



Infrastructures de recharge pour véhicules électriques

Pour participer activement à la décarbonation de la mobilité, le Syndicat ENERGIES VIENNE s'est engagé dans la mise en œuvre du schéma départemental 2023-2025 afin d'assurer un équipement optimal des communes en points de recharge. Le programme prévoit un déploiement de 650 points de charge complémentaires sur les 3 années pour atteindre un total de 1 000 sur le département de la Vienne, gérés par l'opérateur Sorégies.

Pour les collectivités concernées, la Délégation de Service Public (DSP) prévoit une prise en charge totale des bornes et de leurs coûts d'installation, financés à part égale par le délégataire Sorégies et le Syndicat ENERGIES VIENNE. Les travaux de mise à jour du schéma directeur ont d'ores-et-déjà été lancés afin de poursuivre le maillage du territoire (2026-2028).

Le transport étant le plus gros poste émetteur de gaz à effet de serre et de consommation d'énergie, toutes les initiatives pour transférer les usages vers des énergies décarbonées sont bénéfiques.



Chiffres clés fin 2024

268 points de charge en travaux ou en service fin 2024 sur 51 communes

300 points de charge existants repris en exploitation dont 160 renouvelés par des bornes modernes

Le groupement d'achat d'électricité et de gaz naturel

Au-delà des opérations favorisant la sobriété énergétique, les achats d'électricité et de gaz naturel sont aussi un levier d'action pour diminuer la facture énergétique des collectivités. Depuis 10 ans, le Syndicat ENERGIES VIENNE coordonne un groupement d'achat d'électricité et de gaz naturel pour permettre aux collectivités adhérentes et acheteurs publics du département de la Vienne de bénéficier de meilleurs prix et d'une énergie, dorénavant produite localement pour 25%.

Courant 2024, de nouveaux membres ont rejoint le groupement d'achat dans le cadre de la procédure de passation des nouveaux accords-cadres, destinés à couvrir la fourniture d'électricité et de gaz pour les années 2025 à 2028. L'ensemble des lots des accords-cadres 2025-2028, pour la fourniture et l'acheminement d'électricité tous segments ainsi que le gaz naturel, a été attribué à la société Aterna énergie.



Chiffres clés fin 2024

176 membres du marché électricité – Puissance > 36 kVA

138 membres du marché électricité – Puissance ≤ 36 kVA

58 membres du marché gaz naturel

INSPIRER ET S'INSPIRER

Congrès FNCCR et le label Terre d'innovation



C'est à Besançon que s'est déroulé le congrès de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) 2024 avec 1 450 congressistes et 116 exposants. Les travaux ont été nombreux autour des questions des raccordements de producteurs d'EnR, de rénovation et de financement de l'éclairage public, de l'avenir des réseaux de gaz ainsi que, d'une manière générale, des questions de financement des réseaux avec l'avenir du CAS-FACE. Le congrès a également permis de lancer un nouveau label pour la FNCCR : le label Terre d'innovation auquel ont participé quelques syndicats d'énergie dont le Syndicat ENERGIES VIENNE. Enfin, comme à l'accoutumée, le stand de l'entente Territoire Énergie Nouvelle Aquitaine (TENAQ) a accueilli beaucoup de monde, permettant d'échanger à la fois sur les enjeux de la transition énergétique de notre région mais aussi de partager les expériences avec les autres régions présentes. Une ambiance conviviale et studieuse, sous la chaleur du mois de juin à Besançon.

Festival des Heures vagabondes

Le Syndicat ENERGIES VIENNE et le Groupe Sorégies sont partenaires depuis 12 ans des Heures Vagabondes, festival de musique organisé par le Département de la Vienne. Ce rendez-vous dynamise la saison estivale pour les habitants et met en lumière les territoires ruraux avec la participation d'artistes de renom.

Festival Itinérance

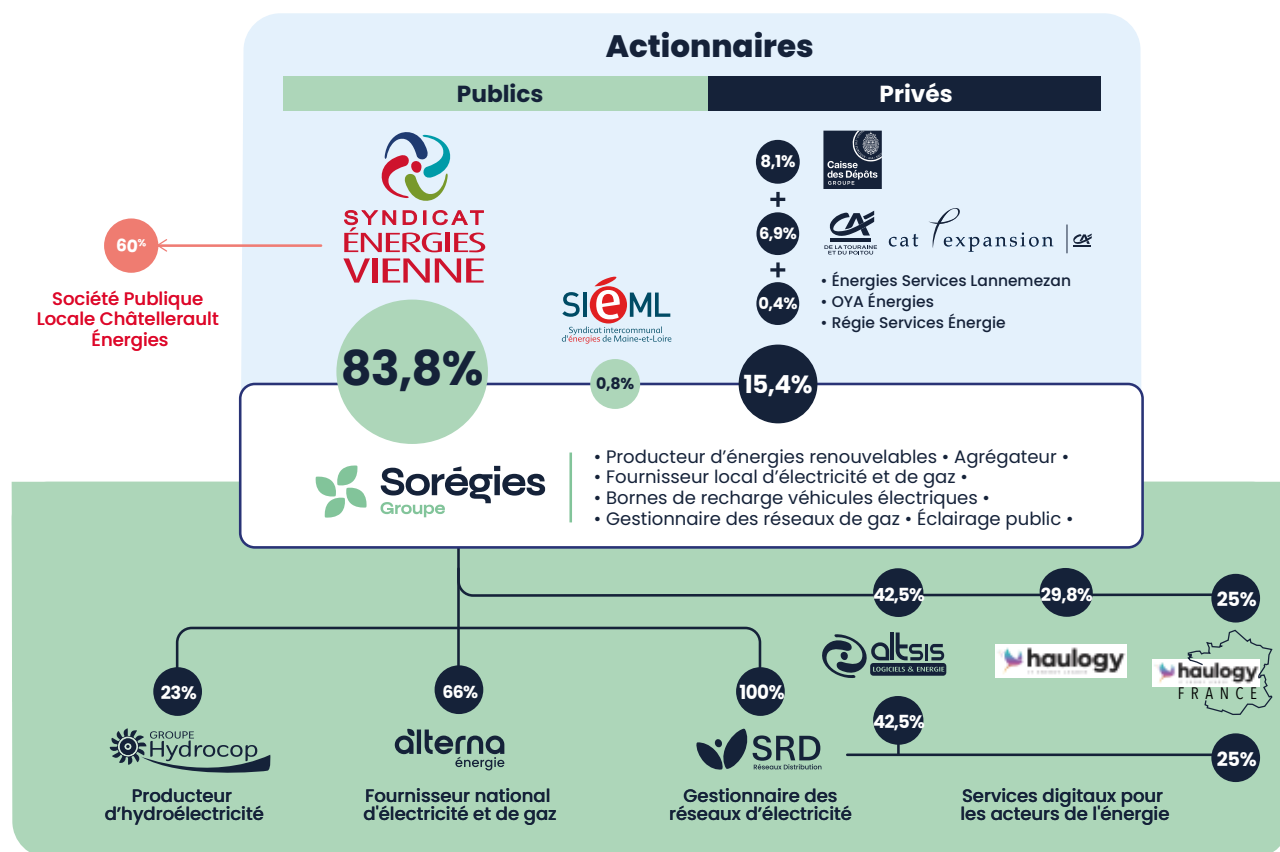
Le Syndicat ENERGIES VIENNE poursuit son partenariat avec Grand Poitiers pour Itinérance.

Pour l'édition 2024, les événements d'Itinérance étaient organisés avec l'aide des communes de Pouillé, Sainte-Radegonde, Jaunay-Marigny, Migné-Auxances, Curzay-Sur-Vonne, Bonnes, Mignaloux-Beauvoir et Chauvigny. Au programme : des concerts, du théâtre, de la danse, des arts de rue et des performances ou encore des visites guidées.

« Le propre d'Itinérance c'est de se laisser surprendre par un paysage, de tomber de manière impromptue sur un joyau patrimonial ou de faire des rencontres passionnantes. Itinérance permet au public de vivre le territoire différemment, tous ensemble et en toute simplicité » Grand Poitiers



ASSEOIR LE MODÈLE



Rapport du contrôle de la Cour des comptes sur Sorégies

La Chambre régionale des comptes de Nouvelle-Aquitaine a procédé à un contrôle portant sur la gestion et les comptes de Sorégies (exercices 2017 à 2021). Ce contrôle, débuté le 3 août 2022, s'est achevé le 28 février 2024 par la notification du Rapport d'observations définitives. En synthèse, ce rapport conclut que « Sorégies présente à la date du contrôle une situation financière solide et dispose d'une capacité technique reconnue ».

Charte éthique et conformité

Le Groupe Sorégies s'est engagé dans une démarche « éthique et conformité », notamment afin de :

- mieux gérer les risques de conformité et d'éthique (notamment répondre aux enjeux de la loi Sapin II),
- développer une culture de la conformité et de l'éthique,
- défendre des valeurs et encourager des comportements vertueux,
- contribuer à la bonne gouvernance et au bon management de l'entreprise.

Lors de sa réunion du 26 novembre 2024, le Bureau a adopté la Charte éthique, qui a été élaborée à l'attention des agents et des élus du Syndicat, afin notamment de garantir la confidentialité des informations sensibles, refuser toute forme de corruption et assurer une gouvernance exemplaire au service des collectivités adhérentes.

Thèse de Valentin POUCINEAU

La thèse, intitulée « Les Entreprises Locales d'Énergie (ELE) : leviers de développement territorial durable ? Le cas du Groupe Sorégies », se penche sur l'intérêt des ELE (qui couvrent environ 10% du territoire national) dans le cadre de la territorialisation de la transition énergétique, et plus globalement pour le développement durable des territoires.

Un travail de recherche qui documente de façon très détaillée la force d'un modèle voulu il y a cent ans par des élus locaux, persuadés d'être les acteurs clés du destin énergétique de leur territoire. Marginal en France, ce modèle est pourtant particulièrement développé dans les différents pays d'Europe.



Valentin POUCINEAU est devenu docteur avec les félicitations du jury.



La thèse en ligne

ANALYSER LA PERFORMANCE



Concession gestion des réseaux d'électricité de SRD Année 2024

Le nouveau contrat comporte des engagements d'investissements significatifs pour le gestionnaire de réseaux SRD : 141 millions d'euros sur la période 2022 à 2026 dont plus d'un tiers sera financé par le Syndicat ÉNERGIES VIENNE et les aides nationales à l'électrification rurale (FACE). L'un des enjeux majeurs est de continuer à enfouir les lignes électriques, afin de limiter les coupures en cas de tempête et de sécuriser la qualité de l'alimentation des clients finaux tout au long de l'année.

Le critère B en 2023 pour SRD est de 63,83 minutes de coupure, toutes causes confondues, contre 41,68 en 2022.

Sur l'ensemble des objectifs qualité du programme pluriannuel d'investissements, SRD a réalisé de bonnes performances avec



- **9 critères sur 10** qui vont au-delà des objectifs fixés
- **1 critère** est en-deçà des résultats souhaités

Améliorer la qualité de distribution

- >100% Suppression des armements incidentogènes (100 / an)
→ **57 armements**
- >100% Pose d'organes de manœuvre télécommandés (OMT) (4 à 8 / an)
→ **+ 10 OMT**
- >100% Résorption d'1/3 du linéaire faible section HTA (-1/3 sur la période)
→ **- 1,53 km**
- >100% Réduction de la longueur en aérien des départs HTA
→ **- 84 km**
- >100% Enfouissement du réseau (+1,4% par an)
→ **+ 1,6 %**

Préserver l'environnement

- >100% Réduction du nombre de postes pollués au PCB
→ **Atteint en 2022**
- >100% Déploiement des compteurs Linky
→ **+ 17 752 compteurs**

Améliorer ou maintenir la sécurité des biens et des personnes

- 50%** Réduction de 20 km par an du linéaire en fils nus
→ **- 7 km**
- >100% Suppression de 150 poteaux tubes par an en début de PPI (300 par an à terme)
→ **- 150 poteaux**
- >100% Géoréférencement de l'ensemble du réseau en classe A à fin 2026
→ **78%**

Concession fourniture au tarif réglementé de vente de SORÉGIES Année 2024

Bilan des relations avec les clients Réclamations

Les réclamations font l'objet d'analyse en réunions périodiques qualité, ce qui montre l'importance accordée par l'entreprise à la satisfaction de ses clients
Taux de réclamation = 2,61 pour mille clients fournis en électricité (contre 6,84 pour 2022)
82 % des réclamations sont traitées sous 3 jours

Clients en difficulté financière

13 232 clients bénéficiant du chèque énergie en 2023 (contre 17 072 en 2022)

Contribution au Fonds de solidarité logement

En 2023, Sorégies a versé 200 000 € au Fonds de solidarité logement (FSL), soit une augmentation de 33,33 %. Depuis 2014 cela représente 1,550 million d'€

Concession fourniture gaz de SORÉGIES Année 2024

Bilan d'exploitation et de qualité de service	159 appels urgence gaz en 2023 pour le département de la Vienne 118,64 km de réseaux surveillés
Délai moyen d'intervention	Délai moyen d'intervention = 21,08 min (- 7,96 min par rapport à 2022) 232 clients ont subi une coupure
Valeur des ouvrages concédés	La valeur brute des réseaux gaz mis en concession à Sorégies passe de 38,553 millions d'euros en 2022 à 38,158 millions d'euros au 31/12/2023, soit une diminution de 1,02 % du patrimoine du Syndicat

Concession gestion des réseaux d'électricité d'ENEDIS Année 2024

Concession Enedis : Conclusion d'un avenant

pour le PPI 2025-2029 et renouvellement de la convention de partenariat

Le 5 mars 2020, le Syndicat ENERGIES VIENNE a conclu avec ENEDIS et EDF un contrat de concession pour la distribution d'électricité et la fourniture aux tarifs réglementés de vente pour les territoires du Val de Gartempe, Civray et l'Isle Jourdain, pour une durée de 30 ans. Le bilan de ce premier Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) est très satisfaisant puisqu'ENEDIS a largement dépassé ses engagements contractuels, fixés à 530 k€, en consacrant 1 005 k€, afin de traiter les priorités du territoire et améliorer la qualité de fourniture. Ce premier PPI arrivant à son terme, un avenant a été signé pour la période 2025-2029.

Investissement Enedis	478 k€ (contre 1 067 k€ en 2022) Raccordements : 287 k€ Amélioration du patrimoine : 191 k€
Bilan de l'exploitation	Critère B = durée moyenne de coupure par client 135,9 min toutes causes confondues (contre 115,8 min en 2022)
Bilan de la relation avec les usagers Réclamations	Nombre de réclamations : 33 (soit un taux de 6,24 pour mille) Délai de réponse aux réclamations : 100 % sous 15 jours
Satisfaction	La satisfaction des clients particuliers de la concession est de 91,9%
Valeur des ouvrages concédés	La valeur patrimoniale brute du réseau passe de 19,173 M€ au 31/12/2022 à 19,768 M€ au 31/12/2023
Âge moyen des réseaux	Il n'y a pas d'âge moyen des réseaux mais une présentation statistique par tranche d'âge de 10 ans des lignes HTA / BT de chaque concession

Concession fourniture au tarif réglementé de vente d'EDF Année 2024

Bilan des relations avec les clients Réclamations	Nombre de réclamations : 126 (soit un taux de 34,31 pour mille)
Satisfaction	Les données ne sont pas disponibles à la maille de la concession. La satisfaction est de 92 % au niveau national pour les clients résidentiels
Clients en difficulté financière	396 bénéficiaires du chèque énergie en 2023 (contre 374 en 2022)
Contribution au Fonds de solidarité logement	En 2023, EDF a versé 70 000 € au Fonds de Solidarité Logement

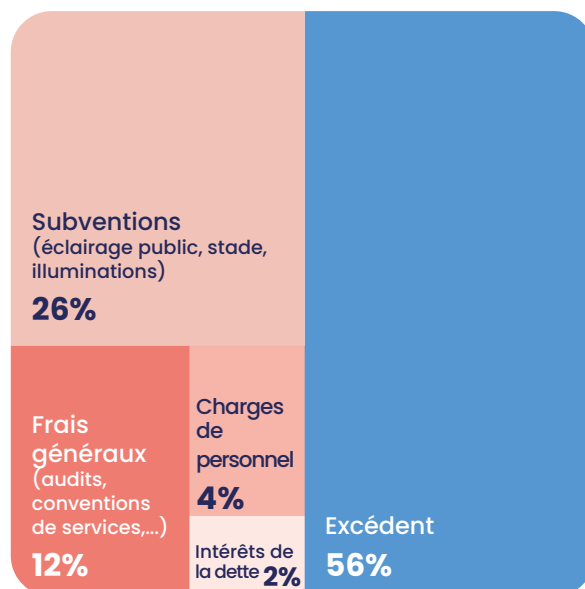
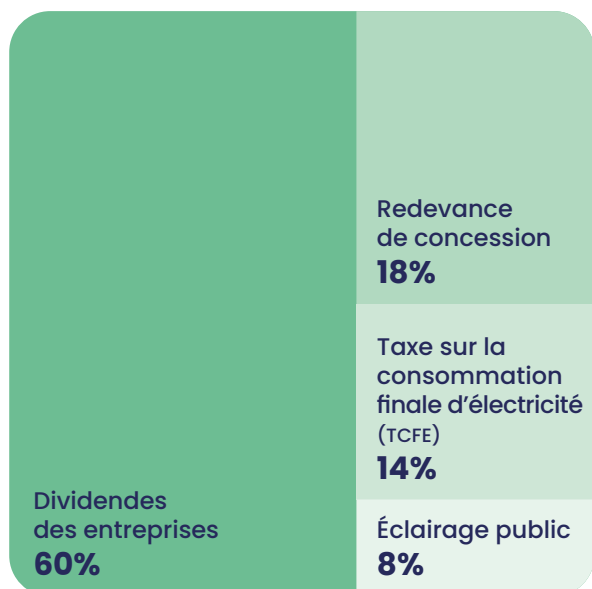
ALLOUER LES RESSOURCES – BUDGET 2025

**+
RECETTES**

BUDGET FONCTIONNEMENT

33,3 M€

**—
DÉPENSES**

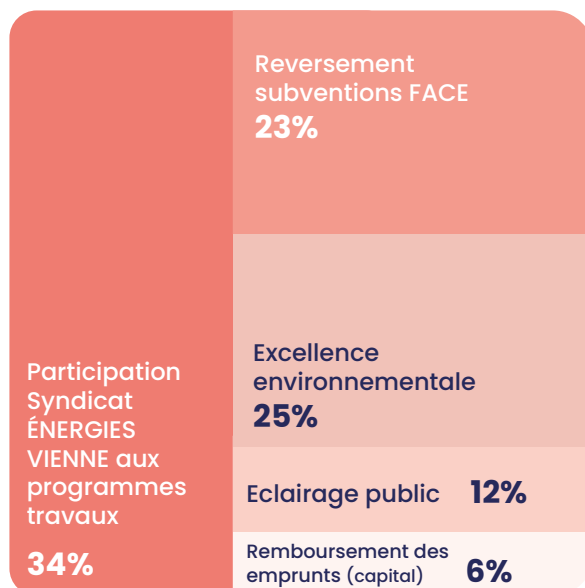
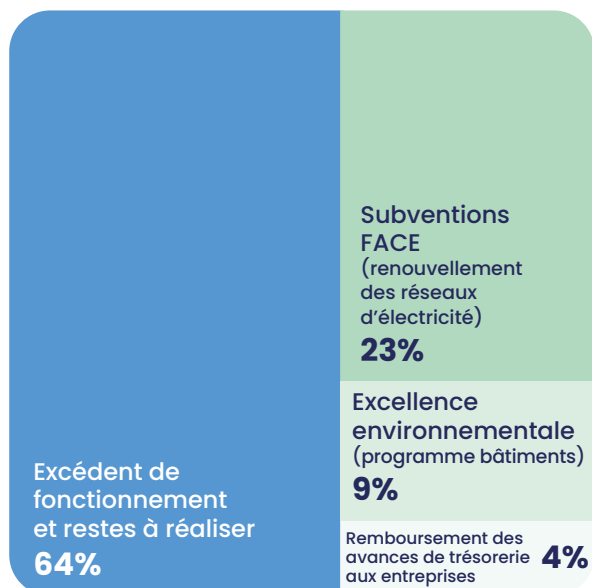


**+
RECETTES**

BUDGET INVESTISSEMENT

61,3 M€

**—
DÉPENSES**



L'assurance de tenir les engagements

Pour la première fois, le Syndicat ENERGIES VIENNE s'est prêté à l'exercice du Compte Financier Unique au 31 décembre 2024. Ce document budgétaire fusionne le compte administratif (sous la responsabilité de l'ordonnateur, président du Syndicat) et le compte de gestion (sous la responsabilité du comptable public).

Le CFU permet de présenter un bilan (actif et passif) ainsi qu'un compte de résultat d'exploitation, à l'instar des présentations classiques des sociétés. Il confirme la bonne santé financière du Syndicat ENERGIES VIENNE ainsi que sa capacité à mener à bien les différents programmes engagés au profit de ses collectivités adhérentes, tout en maintenant son soutien aux programmes d'investissements de ses deux concessionnaires SRD et Sorégies.

ÊTRE À VOTRE SERVICE



DIRECTION ET FINANCES



Christophe PURAVET
Directeur



Cécile TONDEUX
Directrice adjointe

PÔLE CHARGÉ DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Thomas CAILLAUD
Responsable transition énergétique



Jean-Philippe DEBIAIS
Chargé de projet rénovation du bâti public



Mélanie PETIOT
Chargée de contrôle des travaux



Matthieu ANDRÉ
Chargé d'études énergétiques



Cyril PATENOTTE
Conducteur d'opérations éclairage public



David LINHARD
Chargé de missions mobilité électrique

ADMINISTRATION ET COMPTABILITÉ



Sylvie LEGRIS
Assistante de direction



Daniel MELIN
Assistant administratif et comptabilité



Magali VAUZELLE
Responsable de la comptabilité



Karine BARBOSA
Agent de gestion comptable



Sabine GODET
Chargée de missions administratives et gestionnaire RH

DOMAINE JURIDIQUE



Camille JOUSSELIN
Chargée de missions juridiques et financières

RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE



Valentin POUCEINEAU
Chargé d'études

COMMUNICATION



Virginie LORENTZ
Responsable des relations institutionnelles



Hélène VALENTIN
Chargée de communication



L'équipe étoffée

La mise en place des nouvelles activités induit l'évolution de l'équipe. Ainsi, début 2025, 2 personnes ont rejoint le Syndicat ENERGIES VIENNE :

- Virginie LORENTZ en tant que Responsable des relations institutionnelles (suite à une première mission de 5 ans)
- Karine BARBOSA, en tant qu'agent de gestion comptable, en particulier sur l'activité éclairage public



Des élus engagés

**Des objectifs
ambitieux et réalistes**

**Une méthode inclusive
et participative**

Une équipe renforcée

**Une dynamique
pour réussir**

MAIRIE



**SYNDICAT
ÉNERGIES
VIENNE**

78, avenue Jacques Cœur
CS 10000
86068 POITIERS CEDEX 9
Tél. : 05 49 44 70 07
syndicat@energies-vienne.fr

www.energies-vienne.fr



Suivez-nous
sur LinkedIn